

Les vols et tentatives de vol de vélos

D'après l'enquête « *Cadre de vie et sécurité* » de 2019, en France métropolitaine, un peu plus d'un ménage sur deux (54 %) déclare posséder un vélo. Cette part est stable sur l'ensemble de la période 2007-2019. Chez 4 % des ménages métropolitains, le vélo est l'unique véhicule possédé.

En 2018, 318 000 ménages ont déclaré avoir été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo (vélo ordinaire ou vélo électrique), soit 1,1 % de l'ensemble des ménages. Cette proportion est plus élevée (2,0 % en 2018) si l'on rapporte le nombre de ménages victimes de vol ou tentative de vol de vélo au nombre de ménages équipés d'un vélo. Probablement parce qu'il est assez aisé de voler un vélo, les tentatives de vol de vélo qui n'aboutissent pas effectivement à un vol sont nettement moins fréquentes que les vols de vélo « aboutis ». L'enquête, qui permet de distinguer les vols "aboutis" des tentatives, montre ainsi qu'en 2018, 287 000 ménages (90 % des ménages victimes) ont effectivement subi un vol de vélo et 31 000 (10 % des ménages victimes) uniquement une (ou plusieurs) tentative(s). En matière de vol ou tentative de vol de vélo, la multivictimisation au cours d'une même année est peu fréquente : en moyenne sur la période 2011-2018, chaque année, 9 % des ménages victimes ont déclaré avoir subi plus d'un vol ou tentative de vol de vélo dans l'année.

En 2006, le nombre de vols et tentatives de vol de vélo était estimé à 334 000

et la proportion de victimes parmi les ménages équipés était à 2,2 %. Entre 2006 et 2012, le nombre de vols et tentatives de vol de vélo est inférieur à 350 000 faits. Sur cette période, la proportion de ménages victimes oscille entre 1,8 % et 2,2 %. En 2013, le nombre de vols et tentatives de vol de vélo a augmenté et a dépassé la barre des 400 000 faits. Sur la période qui suit, entre 2013 et 2017, le nombre annuel moyen de vols et tentatives de vol de vélos est resté élevé, avec un point bas en 2015 à 349 000 faits. Sur cette même période, la proportion de ménages victimes est particulièrement stable entre 2,2 % et 2,3 %. En 2017, pour la deuxième année consécutive, le nombre de vols et tentatives de vol de vélo a augmenté et dépasse à nouveau la barre des 400 000 faits. En 2018, les vols et tentatives affichent un total de 361 000.

Vols et tentatives de vol de vélo - indicateurs annuels

	2006	...	2014	2015	2016	2017	2018
Ménages victimes de vol de vélo	261 000	...	301 000	294 000	308 000	308 000	287 000
Proportion de victimes parmi les ménages (%)	1,0	...	1,1	1,0	1,1	1,1	1,0
Proportion de victimes parmi les ménages équipés (%)	1,8	...	2,0	2,0	2,0	2,0	1,8
Vols de vélo	273 000	...	316 000	303 000	321 000	330 000	318 000
Nombre pour 1 000 ménages	10	...	11	11	11	11	11
Nombre pour 1 000 ménages équipés	19	...	21	20	21	21	20
Ménages victimes de vols ou tentative de vol de vélo	312 000	...	352 000	328 000	354 000	346 000	318 000
Proportion de victimes parmi les ménages (%)	1,2	...	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1
Proportion de victimes parmi les ménages équipés (%)	2,2	...	2,3	2,2	2,3	2,3	2,0
Part de multivictimes ¹ parmi les ménages victimes (%)	9*	9**
Part de ménages effectivement volés (%)	84	...	86	90	87	89	90
Vols et tentatives de vol de vélo	334 000	...	405 000	349 000	387 000	403 000	361 000
Nombre pour 1 000 ménages	13	...	14	12	14	14	12
Nombre pour 1 000 ménages équipés	23	...	27	23	25	26	23

* Moyenne sur la période 2010-2017.

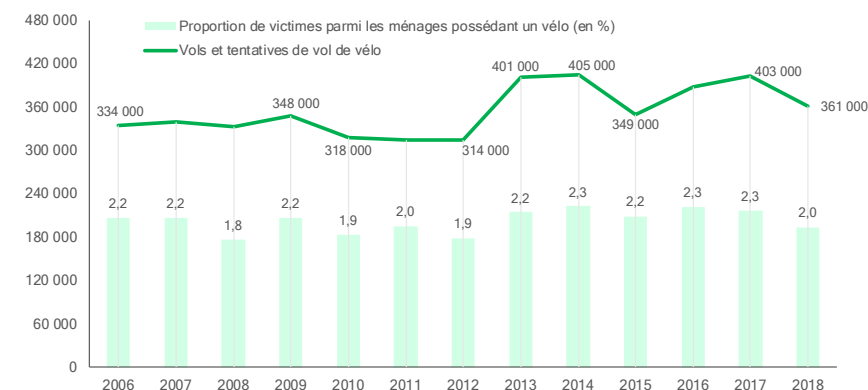
** Moyenne sur la période 2011-2018

1. Les multivictimes désignent les ménages ayant subi plusieurs vols ou tentatives de vol de vélo au cours d'une année donnée.

Note • Les ménages équipés désignent les ménages possédant un vélo.

Lecture • 287 000 ménages - soit 1,8 % des ménages équipés - déclarent avoir été victimes d'un vol de vélo en 2018.

Nombre annuel de vols et tentatives de vol de vélo et proportion de ménages victimes entre 2006 et 2018



Champ • Ménages ordinaires de France métropolitaine.

Source • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2007 - 2019, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

Qu'il s'agisse d'un vol ou d'une tentative de vol, le plus souvent les vélos sont volés ou forcés dans le quartier ou le village de résidence (74 % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo en moyenne entre 2011 et 2018), 5 % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo déclarent avoir vu le ou les auteur(s).

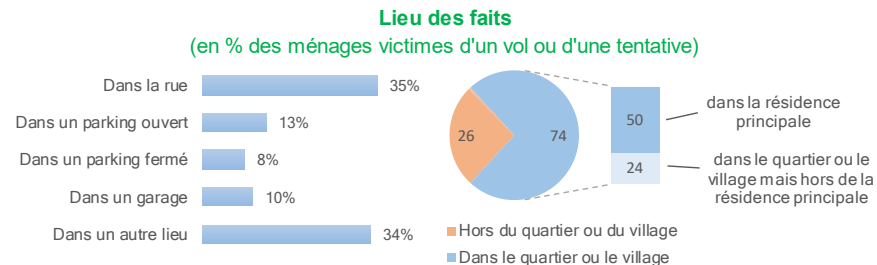
Interrogés sur la période de l'année au cours de laquelle se sont déroulés les faits les plus récents, environ 90 % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo se rappellent exactement le mois du dernier vol (ou tentative), les autres indiquent la saison. En moyenne sur la période 2011-2018, les mois de juin, de juillet et de décembre sont cités chacun par plus de 10 % des ménages victimes. Dans l'ensemble, l'été (juin, juillet ou août) concentre 33 % des faits. Plus d'un quart des ménages victimes a subi les faits au printemps (mars, avril ou mai), 18 % en hiver (décembre, janvier ou février) et 25 % en automne (septembre, octobre ou novembre).

Les vols de vélo en pleine journée sont fréquents : ainsi sur la période 2011-2018, 48 % des ménages victimes déclarent que les faits se sont déroulés en pleine journée et 33 % de nuit (19 % des ménages victimes ne sont pas en mesure de préciser si les faits ont eu lieu de jour ou de nuit). Il est rare cependant que les victimes soient confrontées aux

voleurs : en moyenne entre 2011 et 2018, 5 % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo déclarent avoir vu le ou les auteur(s).

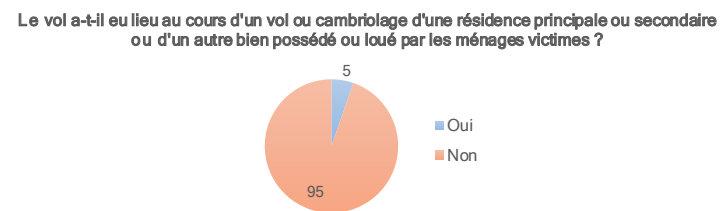
Interrogés sur la période de l'année au cours de laquelle se sont déroulés les faits les plus récents, environ 90 % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo se rappellent exactement le mois du dernier vol (ou tentative), les autres indiquent la saison. En moyenne sur la période 2011-2018, les mois de juin, de juillet et de décembre sont cités chacun par plus de 10 % des ménages victimes. Dans l'ensemble, l'été (juin, juillet ou août) concentre 33 % des faits. Plus d'un quart des ménages victimes a subi les faits au printemps (mars, avril ou mai), 18 % en hiver (décembre, janvier ou février) et 25 % en automne (septembre, octobre ou novembre).

Les vols de vélo en pleine journée sont fréquents : ainsi sur la période 2011-2018, 48 % des ménages victimes déclarent que les faits se sont déroulés en pleine journée et 33 % de nuit (19 % des ménages victimes ne sont pas en mesure de préciser si les faits ont eu lieu de jour ou de nuit). Il est rare cependant que les victimes soient confrontées aux



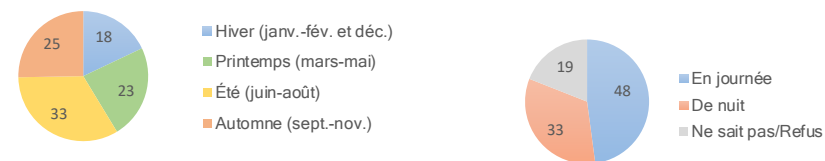
Lecture • En moyenne entre 2011 et 2018, 74 % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo déclarent que les faits se sont produits dans leur quartier ou leur village : dans la résidence principale pour 50 % et ailleurs dans le quartier ou le village pour 24 %.

Lien avec un cambriolage ou un vol sans effraction
(en % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative)



Lecture • En moyenne entre 2011 et 2018, 5 % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo déclarent que le vélo a été volé ou tenté d'être volé au cours d'un cambriolage ou d'un vol sans effraction survenu dans leur résidence principale ou secondaire ou dans un autre lieu qu'ils possèdent ou louent (hors locations saisonnières).

Moment des faits
(en % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative)



Lecture • En moyenne entre 2011 et 2018, 33 % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo déclarent que les faits se sont déroulés en été.

Champ • Ménages ordinaires de France métropolitaine, incident le plus récent dans l'année.
Sources • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2012 à 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

Sur la période 2011-2018, les tentatives de vol de vélo ne représentent qu'une petite minorité de cas. De fait, 9 fois sur 10, le vol a abouti. En outre, une part très faible de ménages effectivement volés retrouve son vélo après les faits. Sur la période 2011-2018, c'est le cas de 7 % des ménages victimes d'un vol de vélo. Ainsi, sur la période 2011-2018, c'est donc en moyenne 82 % des ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol qui ont été définitivement privés de leur vélo.

Les ménages victimes non privés de leur vélo (tentative ou vélo volé retrouvé) rapportent dans 53 % des cas que leur vélo a subi des dommages : soit un vol d'objet ou d'accessoire (comme une roue, la selle, un panier, etc.), soit des dégradations ou destructions.

Les vols de vélo, qu'ils aient abouti ou non, sont des atteintes rarement signalées aux services de police ou de gendarmerie. Qu'il s'agisse d'un vol « abouti » ou d'une tentative, la grande majorité des victimes ne se déplacent pas pour faire un signalement auprès des forces de sécurité (66 % des ménages victimes d'un vol de vélo et 93 % des ménages victimes d'une tentative de vol de vélo). Parmi les victimes d'un vol de vélo, moins d'un quart ont porté plainte au commissariat ou à la gendarmerie sur la période 2011-2018. Les ménages victimes ayant renoncé à se déplacer pour signaler les faits déclarent le plus souvent ne pas avoir effectué cette démarche car ils n'en voyaient pas l'utilité,

que cela « n'aurait servi à rien » ou bien dans le même esprit que « ce n'était pas assez grave, que cela n'en valait pas la peine ».

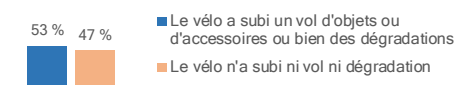
De la même façon, les assureurs sont peu sollicités en cas de vol de vélo. En moyenne entre 2011 et 2018, seuls 13 % des ménages victimes d'un vol de vélo ont fait une déclaration auprès de leur assurance. À la date de l'enquête, soit au plus 16 mois après les faits, dans le cas d'un vol « abouti », plus de la moitié des ménages victimes ayant fait une déclaration de sinistre (46 %) déclarent avoir déjà été indemnisés et un peu plus de 49 % déclarent ne pas avoir droit à une indemnisation.

Vols et dégradations

« Le vélo volé a-t-il été retrouvé ? » (en % des ménages victimes d'un vol effectif de vélo)

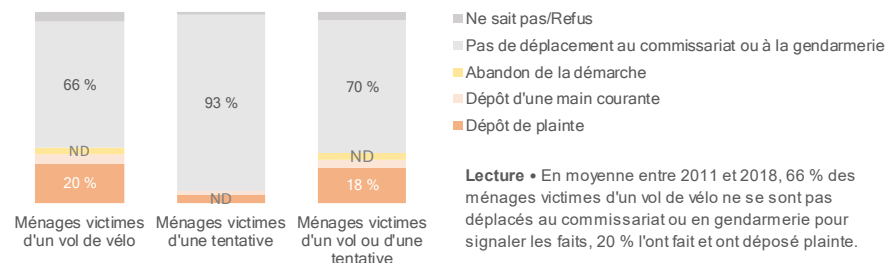


Dommmages (vols et/ou dégradations) subis par le vélo (en % des ménages victimes d'une tentative de vol de vélo ou d'un vol de vélo retrouvé après les faits)



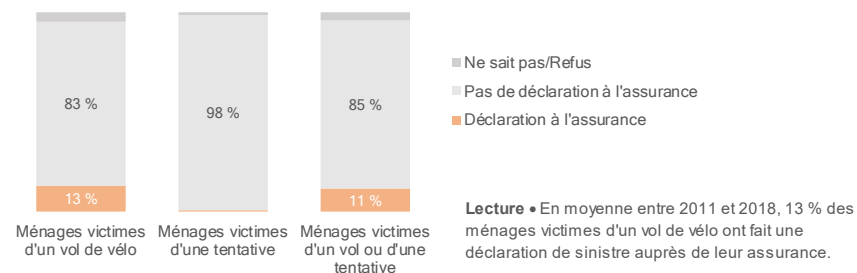
Lecture • En moyenne sur la période 2012-2018, parmi les ménages victimes d'une tentative de vol ou d'un vol de vélo ayant été retrouvé, 53% déclarent que le vélo a subi un vol d'objet(s) ou d'accessoire(s) ou bien des dégradations.

Déclaration à la police ou à la gendarmerie



Lecture • En moyenne entre 2011 et 2018, 66 % des ménages victimes d'un vol de vélo ne se sont pas déplacés au commissariat ou en gendarmerie pour signaler les faits, 20 % l'ont fait et ont déposé plainte.

Déclaration à l'assurance



Lecture • En moyenne entre 2011 et 2018, 13 % des ménages victimes d'un vol de vélo ont fait une déclaration de sinistre auprès de leur assurance.

Note • ND = Non diffusable, l'effectif de victimes concernées dans l'échantillon est sous le seuil de diffusion.

Champ • Ménages ordinaires de France métropolitaine, incident le plus récent dans l'année.

Sources • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2012 à 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.

En moyenne, chaque année entre 2011 et 2018, 1,2 % de l'ensemble des ménages et 2,2 % des ménages possédant un vélo (1 sur 45) ont déclaré avoir été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo.

En matière de vols de vélo, que la victimation soit mesurée dans l'ensemble des ménages ou bien parmi les ménages équipés d'un vélo, les constats sont à peu près équivalents : l'Île-de-France est la région où la proportion de victimes est la plus élevée (3,7 % des ménages possédant un vélo) et de manière générale, elle est élevée dans les territoires fortement urbanisés (3,7 % dans les agglomérations de 100 000 habitants ou plus). La Normandie est la région où le nombre de victimes de vols de vélo est le plus faible (0,9 % des ménages possédant un vélo).

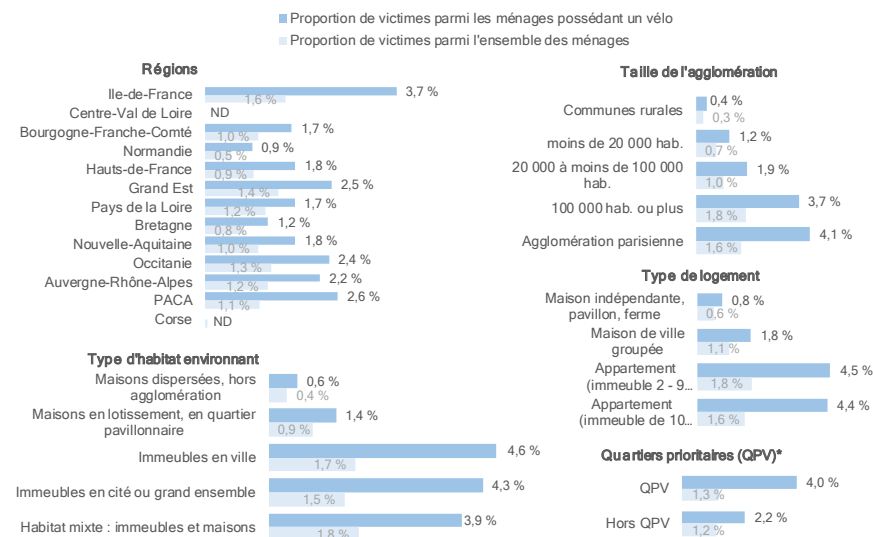
En lien avec les résultats qui précèdent, les taux de victimation selon les caractéristiques du logement des victimes font clairement apparaître une opposition entre maisons et appartements. La proportion de ménages équipés victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo est très élevée parmi les ménages vivant en appartement que ce soit au sein d'un immeuble de 10 logements ou plus (4,4 %) ou de 2 à 9 logements (4,5 %). Logiquement l'environnement immédiat du logement paraît également discriminant. En moyenne, chaque année entre 2011 et 2018, 4,0 % des habitants des quartiers prioritaires

de la politique de la ville (QPV)¹ possédant un vélo ont subi un vol ou une tentative de vol de vélo.

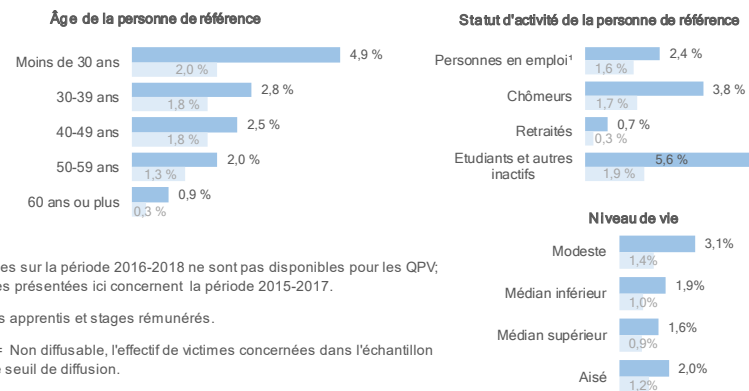
Dans l'enquête, le ménage indique s'il possède ou non un vélo mais il ne lui est pas demandé de préciser par quel membre de la famille il est utilisé. Ce fait limite un peu la pertinence de l'analyse des taux de victimation selon les caractéristiques de la personne de référence du ménage, cette personne n'étant possiblement pas du tout l'utilisateur et donc pas la victime directe du vol de vélo. Toutefois, il apparaît, en mesurant la victimation parmi les ménages équipés, que les ménages les plus touchés par le vol de vélo sont ceux dont la personne de référence : a moins de 30 ans (4,9 % parmi les ménages équipés en moyenne entre 2011 et 2018), est chômeur (3,8 %) étudiant ou inactif non retraité (5,6 %). Enfin, la proportion de ménages victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo est plus élevée parmi les ménages modestes équipés (3,1 % en moyenne entre 2011 et 2018). Ce résultat est en partie lié à la forte victimation des jeunes, lesquels sont nombreux - parce qu'ils sont encore en études ou en début de carrière - parmi les ménages les plus modestes.

¹ Les données sur la période 2011-2018 ne sont pas disponibles pour les QPV. Les données présentées ici concernent la période 2015-2017.

Proportion de victimes de vol ou tentative de vol de vélo selon les caractéristiques de la zone de résidence et du logement



Proportion de victimes de vol ou tentative de vol de vélo selon les caractéristiques socio-démographiques du ménage



*les données sur la période 2016-2018 ne sont pas disponibles pour les QPV; les données présentées ici concernent la période 2015-2017.

1. Y compris apprentis et stages rémunérés.

Note • ND = Non diffusable, l'effectif de victimes concernées dans l'échantillon est sous le seuil de diffusion.

Lecture • En moyenne chaque année entre 2011 et 2018, 4,1 % des ménages possédant un vélo résidant dans l'agglomération parisienne ont été victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de vélo.

Champ • Ménages ordinaires de France métropolitaine.

Sources • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2012 à 2019, Insee-ONDRP-SSMSI; traitements SSMSI.